

Distillateurs-liquoristes

Autor(en): **Tourelles, Jean des**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 134

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gordon, Tso-Tsong-Tang un autre avec Prosper Giquel. Contre les pirates de mer, nous voyons d'abord l'essai de flottille européenne aux ordres d'Osborne (1862). Cette tentative échoue, parce que les Anglais veulent profiter de l'occasion pour imposer un amiral britannique, et une flotte, anglaise de fait, au lieu d'une flotte chinoise que voulait la Cour de Pékin (1). Mais dès que la rébellion s'affaiblit, la régente approuve (1866) le programme de Tso-Tsong-Tang pour la création de l'arsenal de Fou-Tcheou confié à Giquel, entreprise aussi extraordinaire pour l'époque par son audace que par son succès. L'exécution des articles du traité relatif aux chrétiens rencontre plus de difficultés à cause de la résistance du Corps mandarinal. Cependant, outre l'édit de mars 1862, qui rappelle le peuple et les mandarins au respect de la liberté de conscience et de la vie des missionnaires, plusieurs autres décrets sont rendus en ce sens. Pour les relations diplomatiques avec l'Europe, chose inouïe aux annales chinoises, où tout Céleste de marque quittant le territoire d'Empire risquait sa vie, la régente expédie en Europe trois chargés d'affaires et les accredité auprès de onze puissances (1868).

En cette courte étude, je ne puis faire l'histoire de Chine. J'ai seulement noté ces quelques points pour montrer que la cour de Pékin, avec Sy-Tay-Heou, n'était pas foncièrement opposée aux progrès européens, bien qu'elle fût, d'une part, hostile aux hommes d'Europe, auxquels elle ne voulait pas livrer l'exploitation de la Chine, d'autre part, méfiante à l'égard des puissances étrangères dont elle pressentait les convoitises territoriales. L'histoire admettra que le gouvernement chinois n'avait pas tort de gagner du temps pour permettre aux Chinois de conquérir les progrès à leur profit.

Sy-Tay-Heou continuait à faire appeler au Conseil de l'empire des hommes éminents : Tsen-Koué-Fan en 1865. Ly-Hong-Tchang en 1868. Ce dernier ne resta que très peu de temps. Le prince Kong, qui flairait en lui un rival, l'éloigna par des missions extraordinaires aux lointaines provinces.

Mais les favoris s'accommodent mal des débâcles inévitables en leur situation. Aussi le jour vint d'un refroidissement sensible entre Sy-Tay-Heou et le prince Kong. Celui-ci se sentit menacé d'abord par le chef des eunuques, qu'il fit assassiner, dit-on, puis par un parent du Tsen-Koué-Fan, même par le prince Chouén, son septième frère, enfin, par Ly-Hong-Tchang, qu'il réussit à éloigner. Les atroces massacres de Tién-Tsin (1870) firent rappeler ce dernier, nommé gouverneur du Pé-Tché-ly et commissaire impérial pour cet affaire. L'influence de ce personnage allait devenir prépondérante.

(1) Les Anglais plutôt que de livrer la flotte achetée, équipée, réunie, préférèrent la licencier, rendre les capitaux reçus, perdre des sommes énormes déjà dépensées. Sy-Tay-Heou eut un tel dépit qu'elle faillit enlever les douanes à leur organisateur l'Anglais Law.

dres, elle se décida à se mettre au lit ; mais pour y songer et y souffrir jusqu'à l'aube.

Et, plus longtemps encore, elle devait souffrir, car cette perte subite de la voix n'avait été que le commencement d'une maladie du larynx. De jour, en jour, le mal s'aggravait. En peu de temps, il fit de tels progrès que la malheureuse artiste dut renoncer même à toute relation sociale. Son salon restait fermé ; les instruments étaient muets. Là, où une voix merveilleuse avait si souvent résonné, c'était le silence ; plus même de douces causeries avec ceux qu'elle aimait : Yvrn, la gentille Alba. C'était à peine si, en approchant l'oreille de sa bouche, son fils pouvait comprendre quelques-unes de ses paroles.

Les célébrités médicales furent consultées ; mais en vain. La voix ne revenait pas ; c'était la

Le mariage et la majorité de l'empereur Tong-Tche (1873) semblèrent éloigner à jamais des affaires les deux impératrices régentes, surtout Tse-Hy, sa mère, que ce prince ne parait pas avoir comblée de témoignages d'affection. Au contraire, il affecta de s'entourer de conseillers nouveaux et de faire rendre le plus d'honneurs possible à la jeune impératrice A-Lou-Té, afin de vexer celle dont la tutelle avait pesé sur lui pendant les années de régence. Mais cet effa-



Kuang-Sü, empereur de Chine.

cement de Sy-Tay-Heou fut de courte durée. Tong Tche, perdu presque dès l'enfance par la débauche, était rongé par une maladie gagnée en ses équipées. Maître de l'empire et de lui-même, il ne connut plus aucun frein. Au bout de quelques mois de saturnales, ce malheureux au sang pauvre et vicié ne fut plus qu'une loque pantelante qui se cachait, rageuse et sombre, en ses appartements. Un beau matin (janvier 1875), on apprit en même temps sa mort et la désignation qu'il aurait faite de son successeur.

Le mystère prêtait trop à la légende pour que Tse-Hy ne subit pas de nouveau les atteintes de la calomnie : tout simplement, on l'accusa d'avoir empoisonné son fils et plus tard sa belle-fille. Malgré les côtés sauvages du caractère de Tse-Hy, rien n'autorise à donner créance à pareille atrocité. Bonne mère jusquelà, pourquoi cette femme, qui voyait venir la mort de Tong-Tche, l'aurait-elle précipitée ? Si cet empereur s'est fait mourir — ce qui n'est pas même prouvé, c'est qu'il était las d'être harcelé par les morsures de son ignominie. Si la pauvre A-Lou-Té, avant sa délivrance, avala des feuilles d'or, c'est que, jeune veuve au caractère faible, se sentant frappée aux sources de

complète aphonie. Beethoven, sourd, se servait d'un album pour recevoir la pensée de ses amis, la Bocellini, muette, devait aussi se servir d'un crayon pour leur transmettre la sienne.

Des semaines et des mois passèrent encore, et ce qui était prévu arriva : la gêne.

La petite provision de pièces d'or qui traînaient encore dans les tiroirs de Marie-Alice, touchait à sa fin. Que devenir ? Que faire où se réfugier quand elle serait épuisée ?

Cette grave question, quand ses amis dévoués l'agitaient devant elle, ne semblait pas l'émouvoir. Dans ses grands yeux attristés, on aurait pu lire ces mots : « Plus ne m'est rien. Rien ne m'est plus. » Elle ne regrettait qu'un unique trésor : sa voix.

(La suite prochainement).

la vie par son impérial mari, elle céda aux conseils du désespoir en face d'un avenir enténébré de souffrances. — Mais ce que fit Sy-Tay-Heou, ce fut de désigner elle-même le successeur de son fils. Voici le récit d'après un familier d'un personnage du palais.

(A suivre.)

Distillateurs-liquoristes

— Mais enfin, père, puis-je hasarder une observation ?

— Sans doute.

— Eh bien, vous aurez beau dire, je doute que ce soit notre excursion à la Grande-Chartreuse qui me fasse revenir de mes idées sur les moines... Comment !... depuis que nous sommes partis de Voiron, voilà bien six et peut-être sept chariots énormes que nous rencontrons : « Qu'est-ce que cela ? dis-je aux charretiers. — De la chartreuse ! » me répondirent-ils tous successivement du même air que s'ils véhiculaient les diamants de la couronne...

— Et puis ?

— Et puis, deux kilomètres après Saint Laurent-du-Pont, voilà que nous apercevons une immense maison carrée, avec des airs d'usine. Je m'approche et j'y vois cette inscription.

Défense d'entrer sans permission du Père Abbé.

C'est Fourvoirie, me dites-vous vous-même, l'établissement célèbre où se fabrique la fameuse liqueur, dont quinze cent mille litres sont vendus tous les ans... Et vous voulez qu'après cela je ne regrette pas le temps où les religieux étaient autre chose que des distillateurs-liquoristes !

— Continue, tu m'intéresses...

— Vous raillez, père, mais je vous affirme que je suis sincère, et que c'est loyalement et très positivement que je vous pose la question : A quoi bon les ordres religieux ?...

— Puisque tu m'interroges sérieusement mon fils, je te répondrai de même, mais plus tard... En attendant j'ouïssons du paysage !

Les deux touristes étaient, en effet, arrivés à l'entrée de ce fameux désert, où nul ne saurait pénétrer sans avoir l'âme oppressée par je ne sais quel instinctif effroi. À droite comme à gauche s'élevait d'immenses murailles de granit que tapissa la verdure funèbre des sapins. En bas, à une profondeur vertigineuse, remplissant le regard d'épouvante et l'oreille du fracas furieux de ses flots, le Guiers-Mort se précipite avec rage contre les immobiles rochers dont son lit est obstrué. C'est la grande nature, fière et sauvage qui prend sa revanche sur l'homme, et par toutes ses voix lui crie, qu'il est petit, petit, petit...

C'était la première fois que le jeune homme dont il est question au début de cette histoire, venait dans ces lieux incomparablement beaux. Cela se voyait du reste aux exclamations enthousiastes dont il saluait chaque point de vue nouveau, chaque échappée soudaine sur les hautes cimes du Grand-Som, chaque changement à vue de ce décor magique, brossé par Dieu lui-même.

Son compagnon de voyage souriait par moments à cette juvénile effervescence. Malgré ses cheveux blancs et ses épaules courbées il était vigoureux encore, et il s'était prêté, sans fatigue, aux capricieuses allures de son fils quand, tout-à-coup, lui montrant à travers les bois à un dernier circuit de la route, l'ensemble majestueux et grave du couvent il lui dit en souriant :

— Avoue du moins que les moines savent bien choisir leurs paysages...

— Pour cela, mon père. Je suis pleinement de votre avis ; mais pour le reste...

— Attends ma réponse ; elle ne tardera guère !

Quelques instants après les deux touristes étaient introduits dans le couvent.

— Puis-je voir dom Jean-Claude ? demanda le père.

— Tiens ! vous connaissez donc quelqu'un ici ? demanda avec surprise le jeune homme lorsque le frère portier se fut éloigné.

— Oui, j'ai ici un ami bien cher. Veux-tu savoir pourquoi je l'aime ? Viens avec moi sous ce cloître et écoute.

Il y a vingt-cinq ans bientôt un proviseur de lycée était enfermé à la Roquette. Il avait commis le crime impardonnable de déplaire à un membre de la Commune, et c'en était assez... Avec lui, bien d'autres otages étaient détenus, entre autres un prêtre lorrain. Par quelle succession d'aventures était-il venu échouer à côté de l'universitaire, dans la cellule voisine ?... je ne sais ; ce que je sais bien, c'est que ces deux hommes furent vite amis. Le prêtre entendait souvent sangloter le proviseur, car celui-ci était père, et il songeait sans cesse aux six têtes rieuses et chéries qu'il ne reverrait peut-être jamais...

— Jamais ! non... lui dit un jour le prêtre, si vous voulez faire bon accueil à une mienne proposition...

— Laquelle ?

— Convenons que si on vous appelle, vous ne répondrez pas, et que je sortirai à votre place...

— Mais c'est fou !... mais je ne puis pas accepter...

Le débat n'était pas sans grandeur, car, la veille, on avait entendu, du côté du chemin de ronde extérieur, une fusillade sinistre... Longtemps le proviseur résista ; à la fin, il tomba dans les bras de l'abbé, il était vaincu... Le jour suivant se passa dans d'horribles inquiétudes ; nous nous barricadâmes dans nos couloirs ; enfin l'armée de Versailles arriva et nous rendit la liberté.

— Q'est devenu le prêtre ?...

— Il avait vu la mort de si près, qu'il ne tenait plus guère à la vie : il vint chercher ici l'apaisement dont son âme avait soif... Comprends-tu maintenant à quoi servent les ordres religieux ?... Comprends-tu maintenant pourquoi je les défends, moi qui dois la vie...

— Quoi ! père c'est vous !... Mais alors, où est-il celui qui voulait mourir pour vous ?... Où est-il que je...

Et le vieillard, l'interrompant du geste et montrant à quelque distance de là un moine blanc qui, du fond du cloître s'avancait en souriant, dit simplement :

— Le voici !

JEAN DES TOURELLES.

Aux champs

Le fauchage des blés verts. — Les haies.

— *Le trèfle en pâturage. — Avis utile.*

Les blés et avoines récemment semés sont partout bien levés et atteignent presque la hauteur des blés semés en automne. Mais il faut se défier de cette végétation fougueuse des blés au début du printemps. Les agriculteurs émérites ne manquent pas de rogner ces grandes feuilles, qui sont à la plante ce que sont les branches gourmandes aux arbres fruitiers. Les uns les font pâturer par un troupeau qui par-

court le champ sans s'arrêter plus d'un quart d'heure à chaque place, et n'a pas le temps de brouter la plante à moins de 10 centimètres de haut ; d'autres les font couper à coups de faux. Le plus hardi de ces tondeurs, est, à notre connaissance, M. Pinta, bien connu dans le Pas-de-Calais, qui enseigne que ce moyen lui vaut un surcroît de récolte de 10 hectolitres et un grain de qualité supérieure. Ce système, en effet, s'explique assez bien par le mode de végétation du blé. Les tiges ne commencent à se multiplier qu'après les racines, et celles-ci ne se multiplient pas lorsque les grandes feuilles attirent à elles toute la sève. Le rognage des feuilles, en refoulant la sève en terre, donne naissance à des racines sur lesquelles poussent ces groupes de tiges vigoureuses, dont chacune est terminée par un embryon d'épi, à peine visible au microscope et délicatement enveloppé dans la base d'une feuille en forme de cornet. Tant que cet épi n'est pas atteint, et que le cornet seul qui l'enveloppe est rogné, l'opération est profitable de tout point à la céréale. Cette méthode, employée avec intelligence, donne des résultats qui ne permettent pas d'en contester la haute valeur.

Les haies peuvent se diviser en deux classes : celles qui séparent une propriété d'une route et celles qui séparent deux propriétés l'une de l'autre.

Dans le premier cas, dit M. Rincher dans la *Revue horticole*, une haie forte et défensive est de rigueur ; dans le second cas, la haie est plutôt une séparation qu'une défense, elle peut être en tout cas moins forte et plus élégante. Si la haie est placée le long d'une route, elle doit être préservée, pendant son jeune âge, avec une clôture ; les plus employées sont celles en treillage, elles se posent en dehors de la haie, c'est-à-dire du côté de la route, car elles sont destinées à protéger celle-ci des dégâts des passants. La clôture se met juste à la limite de la propriété.

Tout établissement de haie doit être précédé de la préparation du terrain, qui consiste à défoncer une bande de 80 centimètres de largeur sur 60 de profondeur ; on commence le défoncement à environ 20 centimètres de la clôture. La plantation peut se faire soit en automne, soit au printemps ; dans le premier cas, s'il venait du gel un peu fort, de suite après avoir planté, il serait bon de couvrir le sol d'une couche de fumier et de feuilles, afin d'empêcher le gel de déraciner les jeunes plants.

Les meilleures haies pour planter le long d'une route sont celles d'aubépine ou de charmille.

L'aubépine est très défensive ; elle est épineuse, et si la haie est bien conduite, elle ne laisse passer ni les gens, ni les animaux, seulement elle est un peu lente à croître. La plantation se fera avec du plant de deux à trois ans de semis, et repiqué sur deux rangs distants de 25 centimètres l'un de l'autre et à raison de quatre plants par mètre et par ligne, soit huit plants par mètre pour les deux lignes plantées en quinconce. La première ligne doit être à 50 centimètres de la limite.

La charmille pousse plus rapidement que l'aubépine, mais elle fait des haies plus hautes et plus larges, très défensives pour les hommes, mais qui laissent souvent passer les animaux, les parties basses de ces haies étant généralement moins serrées que celles d'aubépine. La charmille se plante soit sur un rang, soit sur deux rangs ; dans le premier cas, les plants seront espacés de 25 centimètres dans le second, de 30 centimètres dans la ligne et de 30 centimètres entre les lignes.

Dès qu'une haie est plantée, on la taille à environ 20 centimètres de terre. Les années sui-

vantes, on taille au printemps à 20 centimètres environ au-dessus de la taille précédente, puis on taille les branches latérales à 20 centimètres du tronc sur le côté extérieur pour l'aubépine et à 30 centimètres pour la charmille.

Pour empêcher la haie d'avoir des parties vides dans le bas, on peut employer la greffe en approche, c'est-à-dire greffer les branches latérales entre elles ou ce qui vaut mieux, sur le tronc ; ce système s'emploie surtout pour les haies de charmille, et il est certainement très recommandable. La taille des haies, pendant l'été, doit se faire le moins possible ; il est bien préférable de tailler en hiver, lorsque les plantes ne sont pas en végétation.

Les haies de séparation entre voisins peuvent s'établir de la même façon que les précédentes ; mais elles peuvent aussi se faire avec d'autres essences bien plus décoratives, entre autres l'épine-vinette ordinaire ou pourpre, le houx, le buis, le troëne, le rosier de Bengale. Il faut alors employer des plantes déjà un peu fortes, c'est-à-dire ayant au moins 50 centimètres ou même plus ; elles seront plantées sur une ligne, à 40 centimètres de distance les unes des autres ; elles seront taillées d'une façon régulière.

Nous recommandons surtout le buis et le houx, qui non seulement sont défensifs, mais d'un ravissant effet, surtout pour les campagnes où l'on passe l'hiver.

Nous ne saurions recommander les haies de thua ou de biota, sauf pour cacher un objet déplaisant, tel que : fumier, compost, etc. car la verdure de ces deux essences est grisâtre, peu agréable à la vue et bien différente de celle du buis et du houx.

Les jeunes trèfles sont ordinairement assez développés au moment de la moisson pour fournir un bon pâturage, mais les opinions sont partagées sur la question de savoir s'il est prudent de faire pâturer ces jeunes plantes. Le séjour prolongé d'un troupeau de moutons sur un chaume garni de jeune trèfle peut assésément ruiner la future récolte, surtout si la terre est légère ou humide ; mais, si au contraire, la terre est assez solide pour supporter le pied du mouton sans se tasser, si la plante est assez forte et si l'on ne laisse pas les moutons trop longtemps à la même place, le pâturage est avantageux pour la jeune plante. Les plantes se sont étioilées dans le blé, l'orge ou l'avoine où elles ont été semées, elles croissent sur une seule tige et le collet est faible ; c'est pour arrêter cette végétation étioilée et pour refouler la sève vers le collet et les racines que l'on fauche le jeune trèfle. Les cultivateurs doivent faire tout leur possible pour donner de la vigueur aux jeunes plantes et les faire taller ; or, le pâturage judicieusement appliqué peut-être considéré comme un des moyens les plus propres à obtenir ce résultat à condition que la terre ne soit ni trop légère, ni trop humide ; il faut bien se garder aussi de faire pâturer à ras, car les jeunes plantes attaquées dans la partie centrale sont détruites. Le trèfle rouge peut-être pâturé jusqu'à la fin d'octobre dans les années sèches et chaudes, mais dans les années froides il est prudent d'arrêter le pâturage au commencement du même mois.

Moyen d'éloigner les oiseaux. — Un procédé tellement simple qu'il peut paraître enfantin éloigne tous les oiseaux et surtout les moineaux, à en croire un journal horticole français auquel nous empruntons. Il consiste simplement à placer sur les parties que l'on veut garantir des oiseaux des fils de coton très blancs que l'on étend sur les arbres ou contre les treilles, espaliers, etc., de manière à simuler des lacets.